



Nantes, le 21 mai 2019

RÉGION ACADÉMIQUE
PAYS DE LA LOIRE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Le Recteur de l'Académie de Nantes
Chancelier des universités

à

Mesdames, Messieurs
les représentants du Comité des élèves
du lycée expérimental de Saint-Nazaire

s/c Madame la Provisoire
du lycée Aristide-Briand
Saint-Nazaire

Cabinet

Téléphone :
02 40 37 37 01
Fax :
02 40 37 33 90
Mél :
ce.cabinett@ac-nantes.fr

4 rue de la Houssinière
B.P. 72616
44326 NANTES cedex 3

Mesdames, Messieurs,

J'accuse réception de votre demande d'audience formulée par courrier du 13 mai 2019.

L'Académie de Nantes compte 124 650 lycéennes et lycéens ; il ne m'est pas possible de les recevoir individuellement ou par petits groupes. Mes contacts avec les lycéennes et les lycéens s'opèrent lors du Conseil Académique de la Vie Lycéenne, instance démocratiquement élue, ou lors de mes visites en établissements où je rencontre les élèves de plusieurs classes pour dialoguer avec eux dans leur cadre d'études et de vie lycéenne.

En outre, représentant du Ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, il m'est impossible de recevoir les élèves d'un établissement qui refuse explicitement de mettre en œuvre les décisions du Ministre d'un gouvernement issu d'élections démocratiques.

Mes très proches collaborateurs vous ont déjà reçus à deux reprises au cours des derniers mois. Ils ont mis toute leur énergie à régler le problème de vos locaux, ce dont personne dans votre structure n'a eu l'idée de les remercier. Ils sont prêts à vous recevoir à nouveau si vous le souhaitez. Ils vous expliqueront une nouvelle fois les éléments qui justifient, dans un souci de gestion équitable des moyens alloués à l'académie de Nantes, la dotation globale horaire de votre structure pour la rentrée prochaine, le nombre d'élèves inscrits étant notamment passé de 163 élèves en 2016 à 119 en 2018.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'expression de ma cordiale considération.

William MAROIS